

# SAINT NAUPHARY

A Saint-Nauphary, le 26 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Sensible à la transition énergétique et à la flambée des prix de l'énergie, par délibération n°2022-12-10 du 07 novembre 2022, le conseil municipal a décidé, à l'instar de nombreuses collectivités, d'expérimenter la réduction de la plage de fonctionnement de l'éclairage public.

Ce dernier sera donc éteint **entre minuit et six heures du matin à compter du 09 janvier 2023.**

Un cahier sera tenu à la disposition des habitants pour recueillir leurs éventuelles difficultés.

Cette mesure et le changement des ampoules classiques en éclairage LED que nous avons réalisé, et que nous allons réaliser, vont générer une économie de notre consommation de 60%.

Merci pour votre compréhension.

Le Maire,

Bernard PAILLARES.



Mairie de SAINT-NAUPHARY

907 route d'Albi

Tél : 05.63.25.65.58

Mail : [mairie-saint.nauphary@info82.com](mailto:mairie-saint.nauphary@info82.com)

Site Internet : [www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com)

